Déclaration EU de conformité

Nous, **ALBIRO SA, Dorfgasse 14, CH-3454 Sumiswald,** déclarons par la présente, que l'EPI décrit ci-dessous

Modèle N°:	Article N°:	Ordre N°:	Description :
4200015	13001988	20062599 20075889 20082346	Veste de travail HV

Matière principale :	Tissu N°:	Couleur :	Composition :
	200773	HV-jaune	50% CO / 50% PES

Matière contrastante:	Tissu N°:	Couleur :	Composition :
	200767	gris	65% CO / 35% PES

Matière réfléchissante :	Article N°:	Couleur :	Type de produit / largeur de bande :
	9920	argenté	Bandes 50mm

est conforme aux exigences applicables de la législation d'harmonisation pertinente du règlement (UE) 2016/425, mise en oeuvre par les normes harmonisées
EN ISO 13688:2013 - Vêtements de protection - Exigences générales,
EN ISO 20471:2013/A1 - Vêtements à haute visibilité - Méthodes d'essai et exigences (**classe 2 et classe 3 pour la combinaison du pantalon 4010035 avec la veste 4200015**),

et est identique avec l'EPI ayant fait l'objet de l'attestation d'examen EU de type N° **ZH605 166133**, valable jusqu'au 26.03.2025,

délivrée par l'organisme de certification agréé pour les produits :

TESTEX AG, Institut suisse de contrôle textile, Gotthardstrasse 61, CH-8027 Zürich
Numéro d'identification : 1726

La présente déclaration de conformité est établie sous la seule responsabilité du fabricant.

Lieu et date :

Sumiswald, le 02.09.26

ALBIRO SA

Lukas Loosli
Direction

Karin Spahr
Technicien du vêtement